

DÉCLARATION PERTE/VOL CARTE DE DÉCHÈTERIES

(à compléter et à retourner au SEROC)

Date :

Titulaire 1 À compléter obligatoirement*	Titulaire 2 (conjoint(e), partenaire PACS, concubin(e)) À compléter obligatoirement*
Nom de naissance* :	Nom de naissance* :
Nom d'usage* :	Nom d'usage* :
1 ^{er} prénom* :	1 ^{er} prénom* :
Prénoms supplémentaires (2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , ... prénoms)* :	Prénoms supplémentaires (2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , ... prénoms)* :
Né(e) le (jj/mm/aaaa), Code postal, Ville, Pays* :	Né(e) le (jj/mm/aaaa), Code postal, Ville, Pays* :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe : Portable :

Adresse d'envoi si différente :

Code postal : Commune :

- Certifie avoir perdu ou s'être fait voler sa carte d'accès déchèteries du SEROC
- Souhaite une nouvelle carte d'accès contre paiement de **20 euros par chèque** à l'ordre du Trésor Public à envoyer au SEROC

Signature :

Cadre réservé au SEROC

Réception du chèque Oui Non

Attribution d'une nouvelle carte Oui Non

N° carte perdue/volée : N° nouvelle carte :

Distribuée le : Sur place Par courrier

Les informations recueillies par le SEROC ont pour finalité l'enregistrement et la gestion des cartes de déchèteries. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données du SEROC : rgpd@cdg14.fr.